

Samedi 20 Octobre 2009 :

Visite d'un groupe de toulousains sous la conduite du docteur Sabatier (cardiologue) qui venait du moulin de Barau à Montesquieu et se rendait au château de Nogarède.

Le bénéfice collecté sur l'ensemble de ces activités représente 787,34 €.

## 2)Compte rendu financier.

La Présidente passe la parole au Trésorier pour le Compte Rendu Financier. Monsieur le Trésorier présente à l'Assemblée le bilan de l'année écoulée :

Le montant des recettes s'élève à.....	1.619,57 €
Le montant des dépenses s'élève à.....	2.623,88 €
La perte sur l'exercice s'élève à.....	944,31 €

Ce bilan résulte de la panne d'électricité qui le 25 Janvier a perturbé la réalisation du Concert d'Anne Marie David, qui n'a pu se dérouler comme prévu et n'a pu donner lieu à la vente de billets d'entrée. Nous avons quand même dû payer le cachet de l'artiste et les frais inhérents à ce concert.

Ce bilan est annexé au présent Procès Verbal.

Au 31/12/2009, le bilan comptable de l'Association est le suivant :

-Report de l'exercice 2008.....	14.741,19€
-Résultat de l'exercice 2009.....	-944,31€
total.....	13.796,88€

Cette somme est en dépôt sur le livret A et sur les comptes courants de l'Association.

## 3)Vote du quitus.

Le Rapport Moral et le Rapport Financier sont adoptés à l'unanimité.

## 4)Renouvellement du Bureau.

Madame la Présidente reprend la parole pour informer l'Assemblée de la démission globale du Bureau de l'Association et ~~pour~~ demander s'il y a des candidats dans l'Assemblée.

N'ayant pas de candidatures nouvelles l'ensemble du Bureau est reconduit dans ses fonctions, à savoir :

- Présidente :.....Madame Mialhe Marguerite
- Secrétaire :.....Monsieur Rubat du Mérac Claude
- Trésorier :.....Monsieur Mialhe André
- Trésorier Adjoint :Madame Rubat du Mérac Bernadette

## 5)Quistions diverses.

Madame la Présidente demande à monsieur le Maire où en est-on des projets de travaux à la Chapelle .

Monsieur le Maire lui répond que l'Etat nous a débloqué une somme de 5000 € pour la restauration qui s'ajoutent aux 13.796 € en compte dans les livres de l'Association.

Il va incessamment consulter des entreprises de maçonnerie et d'électricité pour faire faire des devis qui seront soumis à l'Association ainsi qu'au Conseil Municipal pour avis.